



BULLETIN

BIMESTRIEL SUR LA VEILLE INFORMATIVE
SUR LES CONDITIONS DES MÉNAGES
PASTORAUX ET AGROPASTORAUX

Novembre 2024

Le système de veille pastorale, mis en place par le Réseau Billital Maroobè (RBM) et Action Contre la Faim (ACF) avec l'appui des partenaires techniques et financiers (voir les logos en dernière page), s'appuie sur l'optimisation des dispositifs existants (veille informative, alerte et prévention des conflits, comptage et cartographie des mouvements de transhumance) établis par les organisations pastorales, en mobilisant un réseau d'informateurs clefs. Les différents systèmes d'information permettent de fournir périodiquement : (i) des alertes en cas de catastrophes, de conflits ou de menaces ; (ii) des informations sur la situation des ménages pastoraux, la disponibilité des ressources naturelles (eau et pâturages) ; (iii) le fonctionnement des marchés et l'appui reçu par le secteur pastoral ; (iv) la cartographie des éleveurs et des animaux bloqués dans les pays situés dans la partie Sud de l'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire) en raison de mesures politiques; (v) l'identification des points de regroupement des troupeaux confrontés à la restriction de la mobilité ; et (vi) la cartographie des mouvements des éleveurs le long du couloir central de transhumance, afin de mieux comprendre la dynamique et les caractéristiques des déplacements internes (nationaux) et transfrontaliers.

ZONE DE COUVERTURE DES SYSTÈMES DE VEILLE PASTORALE

Elle regroupe les zones d'intervention de RBM et ACF. Ces zones sont des sous-espaces pastoraux situés dans 10 pays dans lesquels interviennent des organisations membres du RBM : Mali (TASSAGHT), Niger (AREN), Burkina Faso (CRUS, RECOPA), Sénégal (Antenne Sénégal), Mauritanie (GNAP), Togo (PAEP-Togo), Bénin (ANOPER), Nigeria (BILPAN), Côte d'Ivoire (OPEN/CI) et Ghana (GNACAF). Ces organisations bénéficient de l'appui des services techniques décentralisés au Mali, Niger et Burkina Faso.

FAITS SAILLANTS

- | | |
|----------|---|
| 1 | La fin de la saison pluvieuse correspond à la période de libération des champs et constitue le moment généralement choisi pour célébrer les fêtes culturelles des éleveurs (Warso) dans le département d'Abalak, région de Tahoua. A l'occasion de cet événement, parallèlement aux séances de sensibilisation sur différentes thématiques, plusieurs initiatives ont été conduites, notamment : (i) une campagne de vaccination des enfants menée par le service de santé mobile d'Abalak qui a enregistré un bon taux de participation ; et (ii) l'organisation des audiences foraines destinées à établir des pièces d'état civil au profit des communautés nomades, facilitant ainsi la reconnaissance de leur citoyenneté. |
| 2 | Une forte concentration des animaux a été observée dans plusieurs zones stratégiques du Sahel, notamment autour de Sikasso (Mali), Dosso (Niger), ainsi que dans les régions du Sahel et du Centre-Est du Burkina Faso. Cette concentration des troupeaux résulte de plusieurs facteurs : (i) manque de pâturage dans certaines zones confrontées à la dégradation des terres ; (ii) forte détérioration de la situation sécuritaire dans certaines régions ; et (iii) prévalence de l'insécurité alimentaire dans plusieurs zones pastorales. Face à la pénurie des ressources fourragères et aux tensions liées à l'accès aux pâturages, les pasteurs cherchent à concentrer leurs troupeaux dans les zones relativement sécurisées et pourvues de ressources pastorales. |
| 3 | Le Nord des pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest, en particulier le Ghana, a été durement touché par une sécheresse prolongée. Les conditions climatiques défavorables ont considérablement affecté la disponibilité des ressources fourragères, provoquant ainsi une situation particulièrement difficile pour les éleveurs de cette région. |

	<p>La pénurie de pâturages a entraîné une diminution de la qualité et de la quantité du fourrage disponible, ce qui a créé de mauvaises conditions d'alimentation du cheptel et menacé la santé du bétail, avec des conséquences néfastes sur la sécurité alimentaire des communautés pastorales. Les animaux subissent une déshydratation et une perte de poids qui provoquent une diminution de la productivité laitière et accroissent les risques de mortalité animale, notamment chez les petits ruminants et les bovins. En outre, la sécheresse a aggravé les tensions liées à l'accès à l'eau, une ressource de plus en plus rare dans certaines zones du Nord du Ghana. Les points d'eau sont de plus en plus congestionnés et les éleveurs sont contraints de parcourir de longues distances pour abreuver leurs troupeaux, ce qui augmente le stress thermique des animaux et réduit leur aptitude à la mobilité.</p>
4	<p>La descente des animaux vers les zones du Sud et de l'Est du Sahel s'est accompagnée d'une augmentation de la pression exercée sur les espaces pastoraux déjà fragilisés par les conditions climatiques et les tensions économiques. Ces déplacements ont également provoqué des conflits croissants entre éleveurs et agriculteurs, notamment dans les régions où les récoltes n'ont pas encore été effectuées. Les animaux en quête de pâturages ont souvent pénétré dans des parcelles cultivées, endommageant les cultures en phase de maturation. Cette divagation des animaux dans les terrains de culture a généré des tensions entre éleveurs et agriculteurs, ces derniers ayant subi parfois des pertes importantes de récoltes.</p>
5	<p>Face aux conséquences des inondations qui ont touché plusieurs pays ouest-africains, les producteurs ont développé des stratégies pour s'adapter. Dans la région de Dosso (Angana), des agriculteurs ont attendu que les éleveurs quittent l'aire pastorale avant d'épandre un produit dés herbant destiné à dessécher le fourrage. Ils envisagent également de construire des barrages artificiels pour stocker l'eau et réaliser des cultures irriguées après l'hivernage. Bien que résilientes, ces initiatives pourraient toutefois susciter des tensions avec les éleveurs, dont les droits d'usage pastoraux sont remis en question.</p>
6	<p>Plusieurs régions du Sahel central, en particulier la partie Sud du Mali ont connu une diminution préoccupante de la disponibilité des pâturages entre septembre et octobre 2024. Cette situation affecte gravement la mobilité des troupeaux et la sécurité alimentaire des pasteurs. Les témoignages font ressortir une aggravation des tensions au niveau local entre les usagers des espaces ruraux, autour de l'accès aux ressources naturelles. Les pasteurs sont contraints d'emprunter des itinéraires plus longs pour trouver des zones relativement pourvues en pâturage ; ce qui augmente les risques de pertes d'animaux.</p>
7	<p>A cause de la surabondance de l'offre et de la faiblesse de la demande, les marchés ont enregistré une baisse des prix des petits ruminants ; ce qui a significativement réduit leur valeur marchande et affecté négativement les revenus des éleveurs. Cette situation a entraîné une diminution du pouvoir d'achat des éleveurs désireux d'acquérir des produits céréaliers, surtout dans les zones confrontées à une insécurité alimentaire aiguë. En revanche, dans d'autres zones, la baisse des prix des céréales n'a pas permis le développement d'une spéculation sur les marchés de produits agricoles. Les éleveurs ont tiré profit de cette situation pour s'approvisionner en céréales à des prix plus abordables. Pareil phénomène pourrait permettre aux éleveurs de compenser, au moins partiellement, les pertes de revenus découlant de la baisse du cours du bétail sur les marchés. Toutefois, les évolutions mentionnées ne sont pas suffisamment fortes pour équilibrer la dynamique des termes de l'échange bétail-céréales. Cette dynamique qui reste globalement défavorable aux éleveurs pourrait entraîner des répercussions sur la mobilité du bétail et réduire la capacité des pasteurs à se procurer des aliments du bétail dont l'usage constitue un enjeu crucial pour réduire durablement la vulnérabilité des troupeaux.</p>
8	<p>Plusieurs cas de maladies ont été signalés dans diverses régions du Sahel, affectant à la fois les animaux et les éleveurs. Parmi les affections animales observées, on note des cas de Sofa (dérivée de certaines</p>

formes de maladie de la peau), de fièvre aphteuse, de dermatose, de pasteurellose, ainsi que les symptômes de maladies telles que les maux de tête et la fatigue. La fièvre aphteuse reste une menace persistante pour le secteur de l'élevage, touchant principalement les ruminants, avec un risque de propagation rapide, si des mesures de contrôle ne sont pas mises en place de manière efficace. Les éleveurs ont rapporté une diminution de la productivité due à la fièvre et aux lésions buccales causées par la maladie, affectant tant les bovins que les petits ruminants.

ALERTES DE LA PERIODE

- 1 Le 6 septembre 2024, un conflit a éclaté entre agriculteurs et éleveurs dans la commune de Falmey au Niger, déclenchant le déploiement d'une patrouille de gendarmerie, afin de restaurer l'ordre. Le 19 octobre, à Karey Kopto, un nouvel affrontement a eu lieu, à la suite de la dispersion des troupeaux, sans toutefois provoquer un nombre élevé des blessés. Ces altercations sont révélatrices des frictions croissantes liées à la gestion des espaces pastoraux et agricoles, dans un contexte où les concurrences sont exacerbées par la pression exercée sur les terres.

D'autres incidents ont également été signalés à Falmey, ainsi que dans les villages voisins de Djebou et Tonkossaré, où la traversée du fleuve par les animaux à l'aller et au retour de la transhumance ont aggravé les tensions déjà existantes. Les causes structurelles de ces conflits sont liées à l'augmentation de la pression exercée sur les ressources naturelles et à l'amplification de la concurrence entre les activités agricoles et agricoles et pastorales dans un contexte d'intensification des aléas climatiques.
- 2 Dans la nuit du 7 septembre 2024, dans la région de Dosso, département de Gaya, les habitants de l'aire pastorale de Pk10 ont constaté l'arrivée soudaine d'un grand nombre de pasteurs et de leurs troupeaux en provenance du Nigeria (État de Zamfara). Cette migration est due à l'insécurité croissante dans le Nord du Nigeria, aggravée par des tensions intercommunautaires. Parmi les causes majeures figurent la raréfaction des espaces pastoraux, qui a exacerbé les conflits entre les différentes communautés de la zone. À la fin du mois d'octobre 2024, plusieurs régions du Sahel Central, notamment Sikasso (Mali), Dosso (Niger) et le Centre-Est du Burkina Faso ont enregistré une arrivée massive de troupeaux transhumants. Ces mouvements ont été observés autour des localités de Falmey, Gaya, Dosso (Niger), Kolondiéba, Sikasso, Bougouni (Mali), ainsi que Kouritenga, Séno et Oudalan (Burkina Faso). Les éleveurs transhumants ont quitté leurs terroirs d'origine confrontés au manque de pâturages et à des conditions de plus en plus difficiles d'exercice de l'activité d'élevage pour chercher refuge dans ces zones.

Face à cette situation, les autorités régionales de Dosso ont organisé une rencontre d'échanges entre les éleveurs, les agriculteurs et les leaders communautaires, sous la présidence du gouverneur de la région ; afin de discuter sur les problématiques spécifiques de la gestion de la transhumance et de la divagation des troupeaux. Lors de cette rencontre, il a été convenu de maintenir les dates de libération des champs, au 25 décembre 2024 au niveau du département de Gaya et au 15 janvier 2025 en ce qui concerne la commune rurale de Sambera.

	Cette initiative vise à apaiser les tensions et à garantir une cohabitation harmonieuse entre les différentes communautés dans un contexte de crise pastorale et agricole.
4	<p>Le 27 octobre 2024, la région de l'Upper East au Ghana a été secouée par un violent conflit interethnique, qui a éclaté à la suite de tensions anciennes entre les communautés Mamprusi et Kusasi. Des affrontements meurtriers ont eu lieu dans la ville de Bawku, située à la frontière du Burkina Faso et du Togo, au Nord-est du pays. En réponse à la situation, le gouvernement ghanéen a décrété un couvre-feu et déployé des troupes militaires, ainsi que des forces de police dans la ville, afin de contenir l'escalade de violence.</p> <p>Les racines de ce conflit remontent à plusieurs décennies, mais il a été ravivé par le retour d'un leader communautaire, une figure de proue du groupe ethnique Mamprusi, qui était en exil depuis plus d'un an. A peine une semaine après son retour à Bawku, la revendication portant sur l'exercice du pouvoir traditionnel a été relancé, avec la contestation de la chefferie détenue actuellement par les Kusasi. Cette situation a ravivé un contentieux historique entre les deux communautés en présence dont les racines restaient vivaces. Le bilan de ces affrontements a été lourd : quinze (15) pertes en vies humaines et de nombreux biens matériels détruits. Cette irruption de la violence a laissé les deux communautés dans un profond état de choc et de désarroi.</p>

DISPONIBILITE EN PÂTURAGES & ALIMENT DU BETAIL (SPAI)

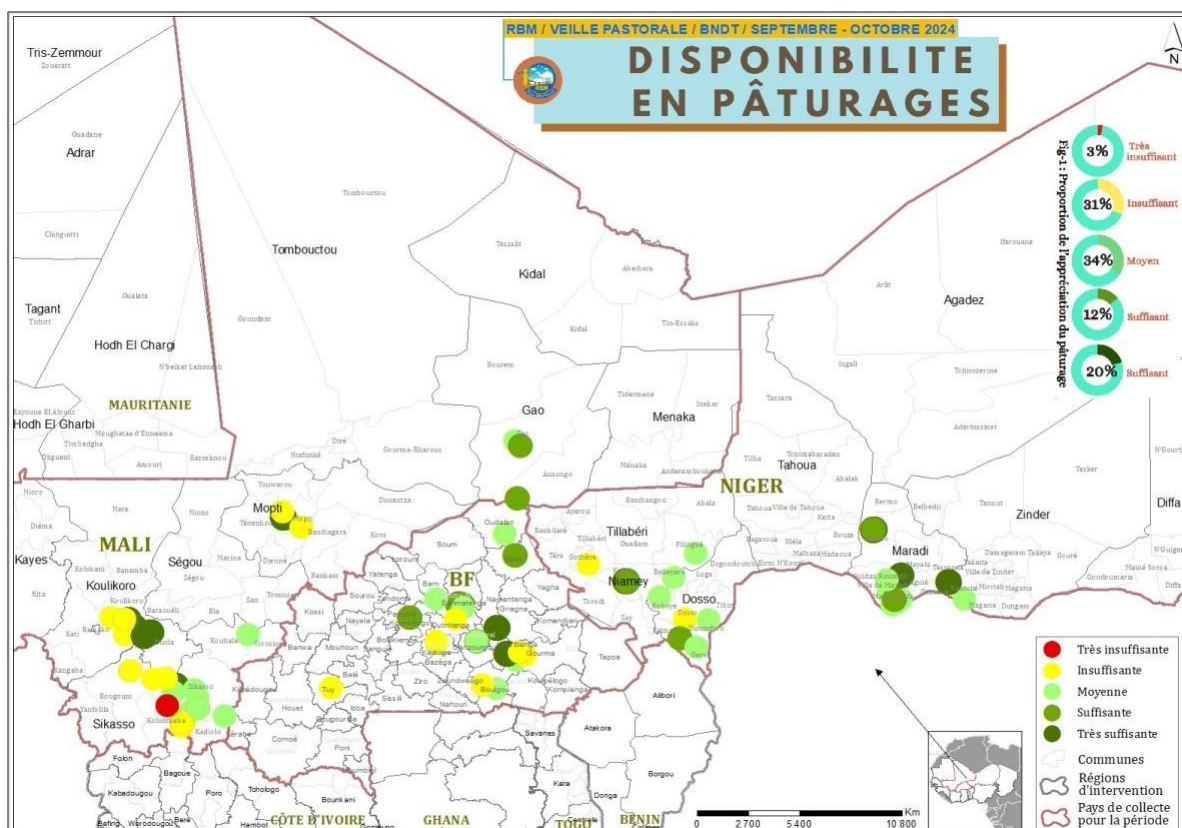
→ Disponibilité en pâturages

- *Etat des lieux :*

En cette période de septembre à octobre, les témoignages révèlent une diminution notable des pluies au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Au cours du mois de septembre, les pays du Sahel central ont enregistré une réduction considérable des précipitations et même un arrêt définitif dans certaines zones ; ce qui marque le démarrage de la saison sèche, comme l'ont rapporté plusieurs relais sur le terrain. La diminution des précipitations entraîne des répercussions importantes sur la disponibilité des pâturages naturels qui constituent la majeure partie des ressources alimentaires du cheptel dans les trois pays du Sahel central.

- *Statistiques de la période :*

La dégradation de la disponibilité des pâturages en cette période se manifeste clairement, comme l'indiquent les cercles jaunes et rouges sur les cartes ci-dessous. Des signes d'insuffisance sont particulièrement visibles dans la région centrale du Burkina Faso, ainsi qu'au Sud du Mali. Plus de 30 % des agents relais ont rapporté une appréciation d'insuffisance des pâturages dans ces trois pays. Comparativement à la période précédente, nous constatons une diminution de 25 % de la disponibilité des pâturages, ce qui constitue une source de préoccupation pour les communautés pastorales. Cette situation mérite de faire l'objet d'une attention particulière parce qu'elle impacte directement sur les conditions d'alimentation des animaux et les moyens d'existence des pasteurs.



Carte n°1 : Disponibilité en pâturages

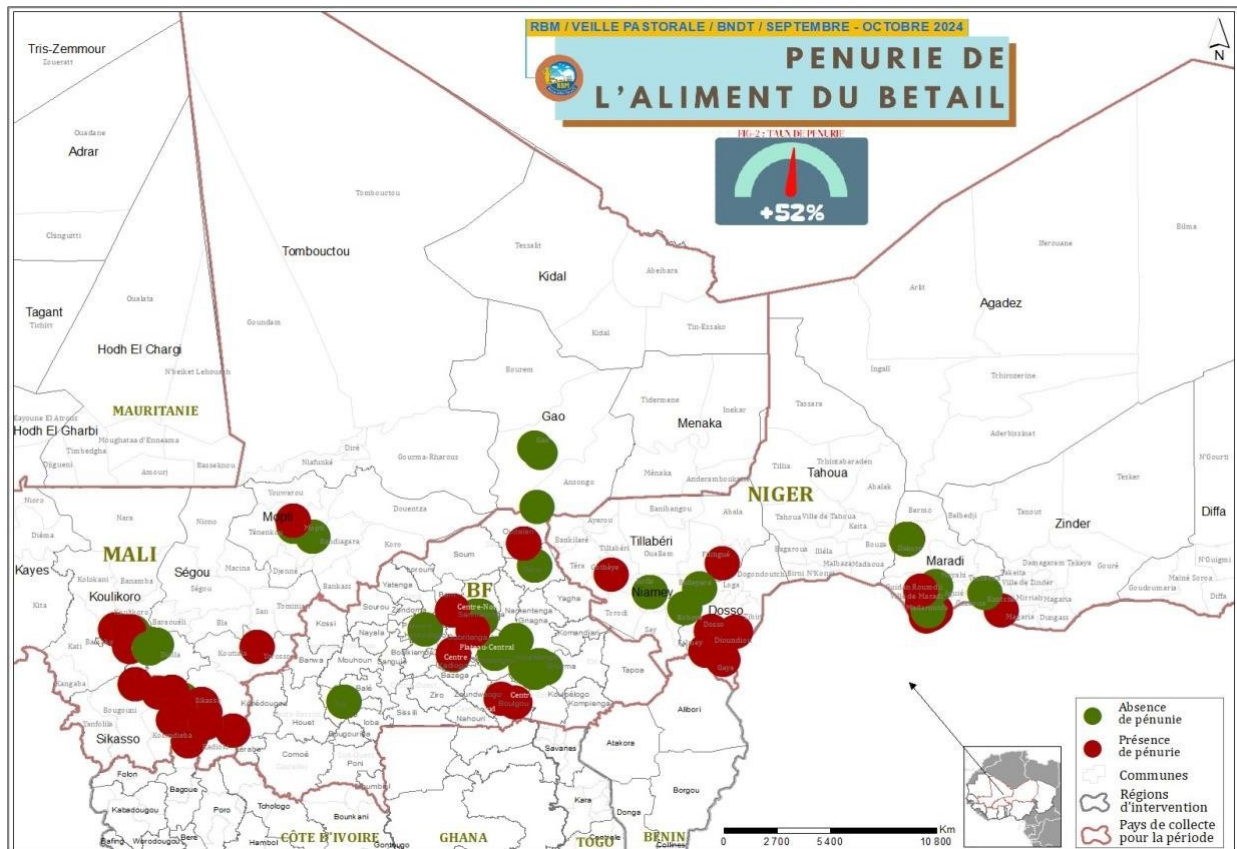
➔ Disponibilité de l'aliment du bétail (SPAI)

• État des lieux :

La diminution des pluies et l'amorce de la saison sèche, comme indiqué précédemment, entraînent une limitation des ressources fourragères. Face à cette situation, les éleveurs sont tenus de diversifier les sources d'alimentation de leurs troupeaux. La période de septembre à octobre correspond à un moment transition qui revêt une importance cruciale. Bien que des ressources alimentaires soient encore disponibles en septembre, il est impératif que les éleveurs anticipent la diminution de la disponibilité fourragère qui se renforce en octobre, ainsi que la lignification du fourrage herbacé. Le recours à l'aliment du bétail, notamment les SPAI qui devrait permettre de compenser le déficit de fourrage naturel est entravé par les difficultés d'approvisionnement en intrants alimentaires durant cette période. Les statistiques recueillies confirment le constat préoccupant de la pénurie des aliments du bétail.

• Statistiques concernant la pénurie de SPAI :

Globalement, on constate une extension de la pénurie de SPAI dans tous les pays suivis, comme le rapportent les relais sur le terrain. En effet, 52 % des communes ont été touchées par cette situation. Au Niger, des pénuries sont signalées dans la région de Maradi qui n'était pas affectée par ce phénomène et le nombre des communes concernées dans la région de Dosso a augmenté. Les relais mentionnent des pénuries dans le centre du Burkina Faso et une hausse significative est observée dans le Sud du Mali. Comparativement à la période précédente, le taux de pénurie a enregistré une augmentation de l'ordre de 11 %. Face à cette situation, il est crucial de renforcer les efforts entrepris par le RBM en vue de faciliter l'accès des éleveurs aux aliments du bétail.



Carte n°2 : Pénurie de l'aliment du bétail SPAI.

Malgré la présence d'une usine de fabrication d'aliments à base de sous-produits agroalimentaires (SPAI) à Sikasso, une pénurie sévère de ces produits persiste entre septembre et octobre. Cette situation peut s'expliquer par des problèmes logistiques, notamment en matière de transport et de distribution des produits finis. Même lorsqu'une usine de fabrication d'aliments du bétail est opérationnelle, l'accès des éleveurs à ces intrants alimentaires peut être entravées, notamment ceux d'entre eux qui résident dans des zones rurales reculées ou enclavées. Par conséquent, il s'avère essentiel de renforcer la coordination entre les pasteurs et les opérateurs des chaînes d'approvisionnement en aliments du bétail, afin de garantir l'accessibilité de ces intrants.

® Analyse de la disponibilité des ressources pastorales

• *Cas général :*

Avec l'arrivée de la saison sèche, les températures augmentent, ce qui accentue l'évaporation de l'eau du sol et des plantes, réduisant ainsi l'humidité nécessaire à la croissance des pâturages. En outre, la lignification des fourrages herbacés entraîne une perte de la valeur nutritive de ces aliments. D'autres facteurs tels que la pression croissante due au développement de l'élevage intensif et à l'utilisation des terres pour d'autres usages (agriculture, exploitation minière, etc.) peuvent également contribuer à la dégradation des terres et à l'appauvrissement des pâturages. L'éclatement ou la persistance de conflits dans certaines régions peut entraîner des déplacements de populations et de troupeaux, avec pour conséquence une augmentation de la pression exercée sur les ressources naturelles dans d'autres zones (Sikasso, au Mali, plateau central au Burkina Faso et Dosso au Niger).

• *Cas spécifiques :*

Les régions de Sikasso, Dosso et des Cascades constituent des corridors importants pour de nombreux éleveurs transhumants à la recherche de ressources pastorales. Les éleveurs qui quittent Sikasso, se dirigent vers la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Ceux qui partent de Dosso regagnent le Nigéria et le Bénin. Ces flux de transhumance peuvent entraîner un surpâturage et un épuisement précoce des pâturages disponibles dans les zones d'accueil. Il convient de souligner que dans la région de Sikasso où l'agriculture prédomine, l'extension des terres de culture entraîne la réduction et la fragmentation des espaces de pâturage.

DISPONIBILITE EN EAU & SANTE DES RUMINANTS

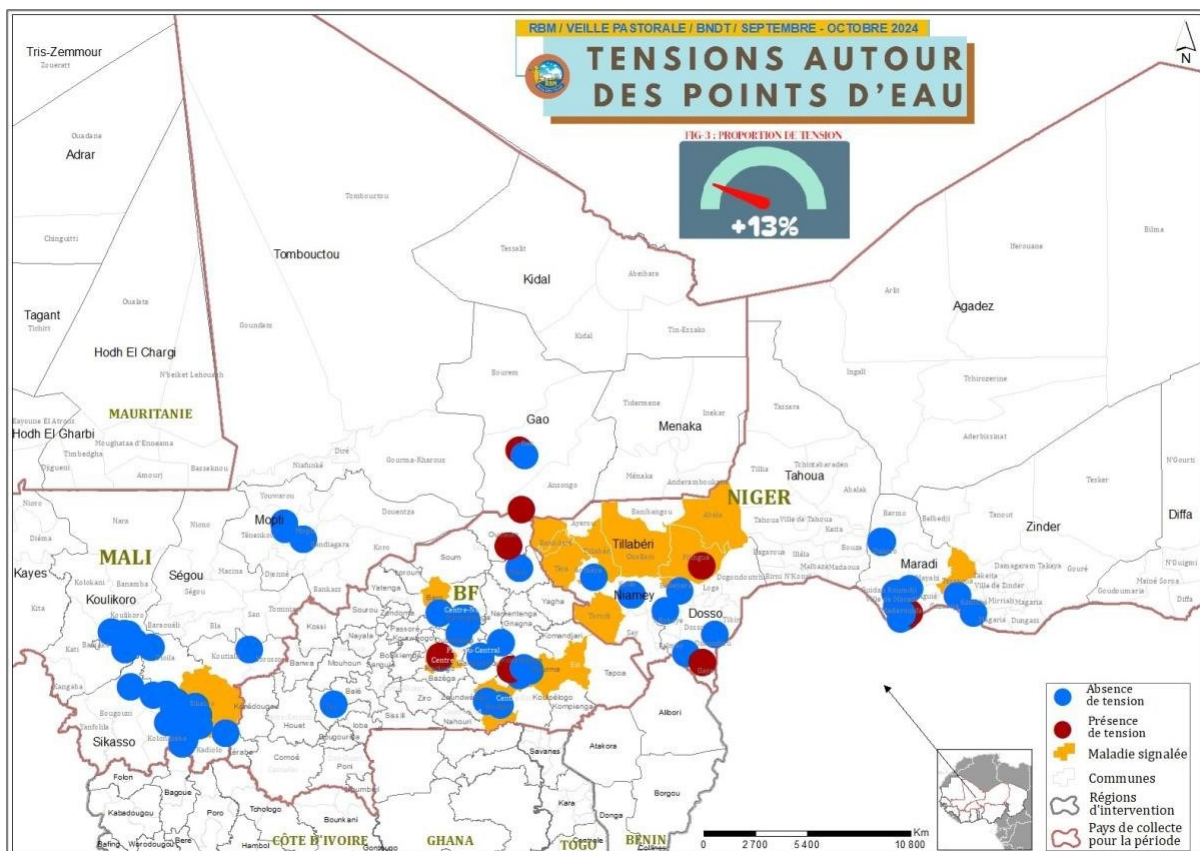
® Disponibilité en eau

En septembre, la saison des pluies est généralement encore active, offrant une certaine abondance en eau. Cependant, à mesure que nous avançons dans le mois d'octobre, les précipitations commencent à diminuer, affectant progressivement la disponibilité des ressources en eau dans les pays du Liptako-Gourma. Les rivières et les lacs qui avaient encore des niveaux d'eau significatifs en septembre, voient leur volume se réduire rapidement avec la baisse des pluies. Les relais ont rapporté que, dans plusieurs régions, notamment celles de Gao au Mali, Dosso, Tillabéri et Maradi au Niger, ainsi que dans le Sahel, le plateau central et le Centre-Est au Burkina Faso, la diminution des précipitations a entraîné une baisse notable du niveau des cours d'eau de surface temporaires.

La période de fin de saison des pluies en 2024 s'est caractérisée par une demande accrue en eau, non seulement pour l'agriculture et la consommation humaine, mais surtout pour le pastoralisme. Cette situation accentue la tension sur les ressources en eau, conférant ainsi une importance cruciale à la régulation de l'accès à l'eau dans ces régions. Il s'avère donc indispensable de mettre en place des systèmes de gestion durable et équitables des ressources en eau pour faire face au défi de la maîtrise de l'eau pour des multi-usages.

® Tension autour des points d'eau

Entre septembre et octobre, 13 % des communes dans les pays du Sahel central ont connu des tensions liées à l'accès à l'eau. De nouveaux foyers de conflit ont émergé à Dosso et Maradi (Niger), tandis que d'autres se sont apaisés. Grâce à une amélioration de la disponibilité des ressources en eau, les tensions autour des points d'eau ont sensiblement diminué. Comparativement à la période précédente, nous observons une baisse des tensions de l'ordre de 20 %. Dans les pays du Sahel, cette accalmie autour des points d'eau est favorisée par divers facteurs, notamment l'abondance de la ressource et l'existence de systèmes d'accès à l'eau inclusifs qui facilitent le partage équitable de la ressource. Cependant, il est à noter que dans les zones de forte concentration animale, des tensions subsistent, ce qui fait ressortir la nécessité de promouvoir des pratiques de gestion concertée et inclusive des ressources hydriques, afin de soutenir les dynamiques de paix et de cohésion sociale au sein des communautés pastorales et agropastorales.



Carte n°3 : Tensions autour des points d'eau.

® Santé des ruminants

Au total, 27 communes ont signalé des alertes concernant des cas de maladies animales dans les pays du Sahel central au cours de cette période. L'analyse de la carte révèle que les communes touchées par ces maladies sont souvent éloignées des foyers de tensions autour des points d'eau. Il apparaît donc que les maladies animales ne sont pas nécessairement liées à la disponibilité de l'eau ou à la concentration des troupeaux autour des points d'eau, bien que ces facteurs puissent jouer un rôle, même modeste.

Les relais ont également identifié une dizaine de maladies différentes, ayant entraîné une trentaine de cas de mortalités animales. Il est donc essentiel d'accroître la vigilance et les efforts de prévention, afin renforcer la santé animale, garantir la sécurité alimentaire et soutenir la résilience des communautés pastorales face à ces défis. Le tableau ci-dessous présente en détail la situation des maladies qui ont affecté les ruminants durant cette période.

Tableau n°1 : Situation de la santé animale.

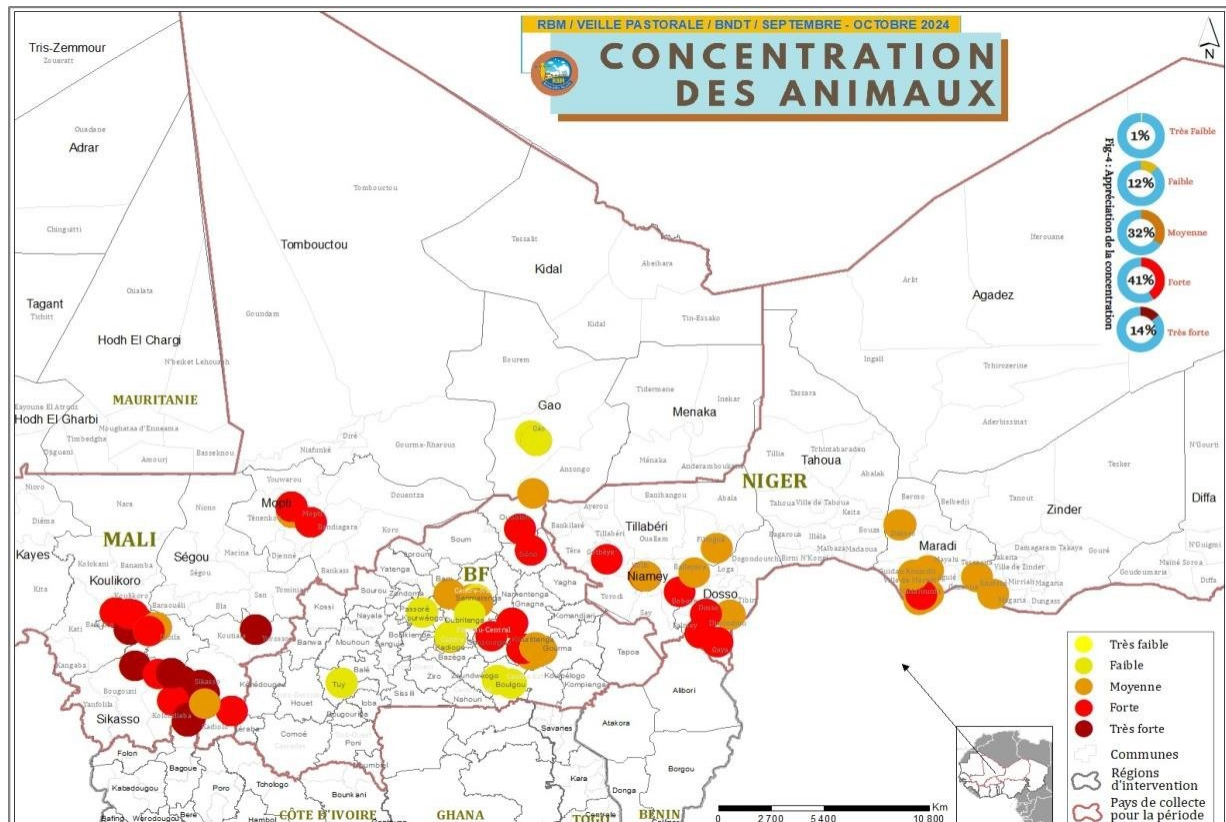
	Communes	Symptômes & Nom des Maladies	Cas de mort de ruminants
MALI (6)	Boura, Dioila, Kadiana, Loulouni, Bargass, Tiongui	<ul style="list-style-type: none"> • Fièvre aphteuse chez les bovins, • Grippe, • Dermatose milliaire • Dermatose nodulaire 	Néant
BURKINA FASO (7)	Boulsa, Boussouma, Diabo, Kirsi, Kongoussi, Léba, Tin-Akof	<ul style="list-style-type: none"> • Fièvre aphteuse, • Dermatose • Pasteurellose • Maux de tête, & rhume • Perte de poiles & amaigrissement • Diarrhée & plaie sur les pattes 	Mort d'animaux dans la commune de Diabo, région de l'Est (<i>moins d'une dizaine</i>)
NIGER (14)	Abala, Azagor, Bader Bargass, Bader Goula, Ballayara, Bankilaré, Baoudeta, Filingué, Kirtassi, Oullam, Téra, Tessaoua, Tillabéri, Torodi,	<ul style="list-style-type: none"> • Diarrhée • Emboitement • Sofa • Fièvre • Albana et bolla 	Une vingtaine de cas signalés dans 7 communes, à Maradi et surtout Tillabéri

CONCENTRATIONS ET MOUVEMENTS DES ANIMAUX

® Concentration des animaux

Cette période a été marquée par une concentration générale des animaux qualifiée de « moyenne à forte ». De fortes concentrations ont été observées dans les localités du Sud Niger, du Sahel et du Centre-Est du Burkina Faso et dans la région Sud du Mali. Une concentration particulièrement notable a eu lieu dans la région du plateau du KénéDougou, à Sikasso. En raison de son climat favorable et de ses terres agricoles riches, cette région a connu une concentration exceptionnelle d'animaux. En effet, le bon état des pâturages et la disponibilité de l'eau ont joué un rôle majeur dans cette forte concentration des éleveurs et de leurs troupeaux. Un autre facteur explicatif porte sur les mouvements transfrontaliers de transhumance. En cette fin de saison des pluies, les éleveurs transhumants se rapprochent des points de transit qui servent de lieux d'attente où les troupeaux séjournent en attendant l'ouverture officielle de la campagne de transhumance dans les pays côtiers.

Comparativement à la période précédente, bien que le niveau moyen de concentration des animaux reste similaire, les zones géographiques concernées ont changé. Cela est dû à l'arrivée imminente de la saison sèche et à l'approche de la période de la campagne de transhumance, tous facteurs qui ont entraîné une redistribution spatiale des troupeaux en fonction des besoins liés à la disponibilité des ressources en eau et en pâturages. Ainsi, cette période est marquée principalement par les dynamiques de concentration des animaux, en lien avec la disponibilité des ressources pastorales et l'amorce des mouvements de transhumance qui permettront aux pasteurs de regagner les pays côtiers



Carte n°4 : Concentration des animaux

® Mouvements des animaux et des éleveurs

À la fin de la saison des pluies, la dynamique des mouvement saisonniers de transhumance, tant internes que transfrontaliers dans les pays du Sahel central (Burkina Faso, Mali, Niger) est influencé par plusieurs facteurs liés notamment à la disponibilité des ressources pastorales (eau, pâturages), aux besoins des éleveurs, aux contraintes climatiques et à la situation sécuritaire.

- **Transhumance interne**

En cette période de l'année, les éleveurs qui séjournèrent dans les zones agricoles ont commencé à déplacer leurs troupeaux vers des zones plus sèches, mais mieux équipées pour la saison sèche (points d'eau fonctionnels) ou vers des pâturages qui n'ont pas été exploités durant la saison des pluies. Certains éleveurs se sont dirigés vers des zones plus centrales ou disposant de points d'eau (puits, forages) et pourvues en pâturages. Ces zones sont généralement situées au niveau des corridors de transhumance ou à proximité des villes ou des principaux axes de transit du bétail. En ce qui concerne la transhumance interne, l'un des éléments les plus marquants porte sur la concentration des animaux autour des points d'eau. Ces zones deviennent des points stratégiques où les éleveurs se regroupent le temps de permettre

aux agriculteurs des zones d'accueil dans les pays côtiers de terminer leurs récoltes

- ***Transhumance transfrontalière***

Entre septembre et octobre 2024, une partie des éleveurs transhumants a commencé à se diriger vers les corridors de transhumance transfrontalière, après avoir laissé leurs animaux consommer les pâturages de fin de saison dans leurs zones d'origine. Ces déplacements s'intensifient à mesure que la saison sèche approche et que les ressources locales commencent à s'amenuiser. Ensuite, certains éleveurs du Sahel, particulièrement du Mali, du Burkina Faso et du Niger ont commencé à se déplacer vers les pays côtiers (Côte d'Ivoire, Ghana, Bénin, Togo) où les pâturages sont généralement plus abondants et où la saison sèche commence plus tard. En plus des préoccupations liées à la recherche de meilleures conditions d'alimentation pour les animaux, les flux transfrontaliers sont également motivés par des facteurs économiques comme la vente du bétail ou l'accès à des marchés plus rémunérateurs. Il convient de mentionner que ces mouvements transfrontaliers ont engendré une pression accrue sur les ressources pastorales dans les zones de transit, suscitant parfois des tensions entre différents usagers des espaces ruraux.

- ***Facteurs influençant la transhumance entre septembre-octobre 2024***

- ***La disponibilité de l'eau*** : En cette fin de saison des pluies, l'accès à l'eau constitue un enjeu majeur pour les éleveurs. Ceux-ci recherchent les points d'eau permettant de sécuriser l'abreuvement des animaux (puits, forages, mares et rivières). Cependant, dans de nombreuses zones reculées ou mal desservies en infrastructures hydrauliques, l'accès à l'eau d'abreuvement s'avère difficile. Par conséquent, il convient d'accorder une grande attention au défi du renforcement des infrastructures et à celui de l'amélioration des systèmes de gestion mis en place, en vue de soutenir la résilience des communautés pastorales.
- ***L'état des pâturages*** : Les pâturages qui se sont développés à la faveur des précipitations ont commencé à se dégrader dans plusieurs régions, particulièrement là où les pluies ont été insuffisantes. Face à cette dégradation du tapis herbacé, les éleveurs vont la recherche des zones de pâturage plus favorables où la régénération du fourrage est encore possible. Une telle situation révèle l'importance de la gestion des pâturages et de la planification des déplacements des troupeaux en fonction des cycles de croissance de l'herbe.
- ***Le calendrier agricole et la compétition autour de l'accès aux terres*** : Cette période coïncide également avec celle du semis de certaines parcelles agricoles. Les éleveurs doivent redoubler de vigilance pour éviter que leurs troupeaux ne causent des dommages aux cultures en croissance ; ce qui pourrait entraîner des tensions avec les agriculteurs. À cet effet, les troupeaux sont souvent éloignés des zones où se situent des parcelles cultivées.
- ***La crise sécuritaire et les tensions sociales*** : La chronicisation de l'insécurité dans la région, notamment dans le Sahel central, complique davantage les déplacements des animaux et provoque une modification complexe des itinéraires de transhumance résultant des conflits armés, de la menace du banditisme ou des restrictions imposées par les pouvoirs publics

La situation pastorale le long de la frontière entre le Ghana et la Côte d'Ivoire, notamment dans la région de Berkou (zone de Bono) fait face à des défis importants pour les pasteurs transhumants. Bien que les certificats de transhumance soient délivrés par les autorités ghanéennes, certains éleveurs se heurtent à des tracasseries administratives et soumis au paiement d'amendes dont le montant est compris entre 25 000 et 35 000 F CFA par éleveur. Ces taxes imposées par les autorités des deux côtés de la frontière compliquent davantage les déplacements des troupeaux et ralentissent le déroulement de la transhumance.

En plus de ces obstacles administratifs, les animaux se retrouvent victimes de bombardements répétés par les agents des eaux et forêts dans la forêt de Berkou. Ces attaques sont particulièrement dévastatrices et perturbent non seulement les animaux, mais aussi les pasteurs qui se retrouvent dans une situation difficile, malgré l'absence de conflit foncier dans les zones de pâturage riveraines de la forêt. L'agriculture n'étant pas pratiquée dans ces zones, l'accès du bétail à ces terres ne pose pas de problème. Mais, les contrôles stricts opérés par les autorités ghanéennes et ivoiriennes constituent un obstacle majeur à la libre circulation des troupeaux.

Les éleveurs se plaignent du fait qu'ils sont soumis au paiement de taxes informelles et à des prélèvements illégaux opérés par des agents togolais, burkinabé et béninois. Cela rend les conditions de transit encore plus complexes pour les commerçants de bétail.

Recommandations :

Afin de soulager les difficultés rencontrées par les pasteurs et commerçants de bétail, il est recommandé que les leaders pastoraux de la sous-région développement un plaidoyer en faveur de :

- L'arrêt des bombardements des animaux par les agents des eaux et forêts dans la forêt de Berkou, afin de protéger la santé et la sécurité des troupeaux ;
- La garantie de la libre circulation des éleveurs et commerçants de bétail, en supprimant les prélèvements injustifiés et les taxes abusives ;
- La mise en place de mécanismes de régulation adaptés qui permettent une transhumance fluide entre les deux pays, tout en respectant les normes sanitaires et administratives ;

Ces actions permettront de faciliter la mobilité des troupeaux et d'améliorer les conditions de vie des pasteurs tout en garantissant la sécurité alimentaire et la stabilité économique des communautés pastorales de la région



RÔLE IMPORTANT DES AUTORITÉS LOCALES DANS LA RÉGULATION DES CONFLITS DURANT LA PÉRIODE DE FORTE TENSION (CAS DE FIGURE DE FALMEY AU NIGER)

ENCADRE N°2

À la fin du mois de septembre et durant le mois d'octobre, dans la commune de Falmey, dix-sept éleveurs revenant de la transhumance dans le parc W ont été arrêtés par les Forces de Défense et de Sécurité (FDS). Ils ont été transférés à Niamey, où ils sont actuellement détenus pour les besoins de l'enquête visant à déterminer leur éventuelle complicité avec des Groupes Armés Non Étatiques (GANE).

Dans le campement de Deyezey, situé dans la commune de Falmey, une altercation a éclaté entre deux pasteurs, conduisant à affrontement violent, avec pour conséquence la mort de trois personnes et la destruction de plusieurs cases par incendie. Les autorités départementales de Falmey se sont rendues sur les lieux, en vue de constater les faits et d'évaluer les dégâts.

Par ailleurs, dans le village de Barkel Daba, commune de Falmey, les tensions entre agriculteurs et éleveurs sont montées d'un cran au cours du bimestre. Afin de prévenir d'éventuels conflits, les autorités du département de Falmey ont déployé une patrouille dans la zone.

Il est à noter que dans toute la région de Dosso, la descente des troupeaux vers les zones de culture est interdite, en raison du retard dans la libération des champs par les agriculteurs. Cette situation a entraîné des tensions, non seulement entre les agriculteurs situés sur les itinéraires de transhumance et les éleveurs, mais aussi entre les chefs des villages des terroirs d'origine des éleveurs et les transhumants eux-mêmes.



Images des champs libérés dans la Commune de Fabirj, Département de Birni au Niger



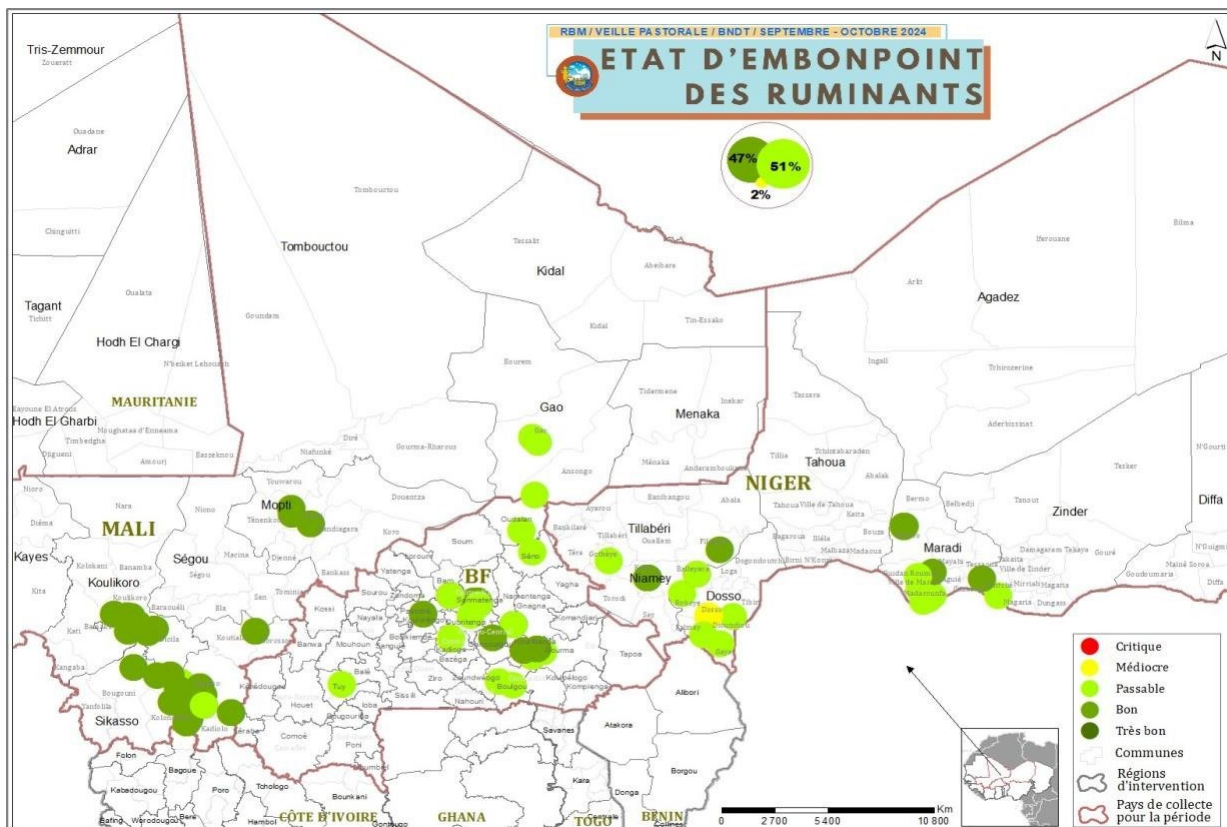
ETAT D'EMBOINPOINT ET DE SANTE DES RUMINANTS

® Etat des lieux de l'embonpoint des animaux

Les zones indiquées en vert clair et foncé sur la carte signalent un état d'embonpoint des animaux jugé satisfaisant. Cette appréciation favorable est largement répartie sur l'ensemble de la zone suivie, traduisant une bonne santé des troupeaux dans la région. Une telle situation s'explique principalement par la disponibilité abondante des pâturages et des ressources en eau durant la période précédente (juillet-août), ce qui a permis aux ruminants de poursuivre un processus d'alimentation et d'engraissement naturel. Grâce à une alimentation adéquate et à un accès constant à l'eau, les animaux ont pu maintenir une condition physique stable et un bon état de santé jusqu'à cette phase de transition correspondant à la fin de la saison des pluies. Il convient de souligner que cette dynamique est le fruit d'une gestion appropriée des ressources pastorales et d'une période favorable de croissance des pâturages, permettant ainsi aux éleveurs de préserver la vigueur et la productivité de leurs troupeaux.

® Statistiques de la période

- Au cours de cette période, une écrasante majorité des troupeaux (98%) dans les zones surveillées ont montré un état d'embonpoint jugé « *bon* » voire « *très bon* ». C'est donc une phase de l'année où les ruminants sont dans leur meilleure condition physique, profitant des ressources alimentaires et hydriques encore disponibles en cette fin de saison des pluies. Comparativement à la période précédente, on note une nette amélioration de cet indicateur, en particulier dans les régions d'Agadez, Tahoua et Maradi (Niger), Sikasso et Mopti (Mali), ainsi que dans les régions du Centre-Est et du Sahel (Burkina Faso). Il convient de mentionner le cas particulier de la région de Tahoua, qui a connu un retournement spectaculaire de l'état d'embonpoint du bétail. En effet, après des périodes difficiles, les ruminants de cette région ont retrouvé une condition physique particulièrement favorable. Il convient de s'interroger sur les raisons de cette amélioration, surtout dans un contexte où les conditions des ressources pastorales avaient été meilleures lors de la période précédente.



Carte n°5 : État d'embonpoint des animaux.

- En juillet et août, et août, la disponibilité de l'eau et des pâturages était optimale, permettant aux animaux de se nourrir correctement. Cependant, c'est à partir de cette période (septembre et octobre), où l'humidité du sol et de l'herbe commence à se stabiliser, que les ruminants bénéficient du processus de "consolidation" de leur engraissement. Les réserves alimentaires qu'ils ont accumulées dans leurs corps durant les mois précédents continuent de favoriser un état d'embonpoint stable et satisfaisant, même si les ressources sont moins abondantes. C'est un phénomène qui permet aux animaux de tirer profit des ressources alimentaires qui ont eu le temps de s'accumuler. A ce facteur, il convient d'ajouter les mouvements de transhumance, une meilleure gestion des zones de pâturage, l'amélioration de la gestion de l'eau et les adaptations locales aux cycles pastoraux.

SURVENANCE DES INONDATIONS

→ État des lieux

Entre septembre et octobre 2024, plusieurs régions du Mali, du Niger et du Burkina Faso ont été frappées par des inondations dues à des pluies abondantes et soutenues. Ces inondations ont entraîné des conséquences importantes pour les communautés pastorales, affectant non seulement les ressources en eau et les pâturages, mais aussi les axes de transhumance et la sécurité alimentaire des éleveurs.

® Situation au Mali

Dans la région de Ségou au Mali, entre le 15 et le 22 septembre 2024, une grave inondation a frappé les communautés pastorales et agricoles des communes de Macina, Matomo, Sana, Kolongotomo et Kokry

Centre, causant des pertes humaines et matérielles considérables. Les autorités maliennes ont déploré la perte tragique de deux vies humaines et environ 16 700 personnes ont été directement affectées par cette catastrophe naturelle.

Un schéma des régions les plus affectées est présenté ci-dessous. Ce schéma explique l'ampleur de cette crise par localité. Selon les premières évaluations des autorités locales, les inondations dévastatrices ont emporté 2 300 habitations, 1 200 latrines et détruit plus de 4 150 hectares de terres cultivées, compromettant gravement la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des familles concernées. Les écoles de la région ont également été touchées, avec 51 salles de classe des Centres d'Animation Pédagogique (CAP) de Sarro et Macina réduites en ruines. De plus, l'élevage a été lourdement impacté, avec la mort tragique de plus de 2 350 animaux, privant ainsi les éleveurs d'un capital vital pour leur subsistance. Ce sinistre souligne la vulnérabilité des communautés pastorales face aux aléas climatiques

- Régions affectées : Les inondations ont principalement touché les régions de Gao, Ségou, Mopti, Bamako et Sikasso. Les rivières, comme le fleuve Niger, ont débordé en raison des fortes pluies, causant des inondations dans plusieurs communes, notamment dans les zones riveraines.
- Période des inondations : Les mois de septembre et octobre ont vu une intensification des pluies, ce qui a entraîné une élévation du niveau des eaux et des crues soudaines.
- Conséquences : Des villages ont été submergés, des routes ont été coupées et des infrastructures essentielles comme les puits, forages et mares ont été endommagées ou contaminées. Cela a perturbé l'accès à l'eau potable pour les populations et leurs troupeaux.

® Situation au Niger

- Régions affectées : Les régions de Dosso, Maradi, Tillabéri, Tahoua, et Agadez ont été les plus touchées par les inondations. Les pluies abondantes ont provoqué des crues sur le fleuve Niger et ses affluents, mais aussi sur des rivières locales. A cause de la poursuite des pluies jusqu'à la deuxième semaine d'octobre, le gouvernement a reporté la rentrée scolaire initialement prévue le 1er octobre au 28 du même mois.
- Période des inondations : Les inondations ont commencé dès la fin du mois de septembre et se sont intensifiées en octobre. Le phénomène a été amplifié par la mauvaise gestion des infrastructures hydrauliques dans certaines régions.
- Conséquences : La montée des eaux a endommagé des champs agricoles, emporté des cultures, perturbé les déplacements des éleveurs et rendu certains points d'eau inaccessibles. Les ruminants ont été particulièrement affectés par la perte de pâturages et de points d'eau sûrs.

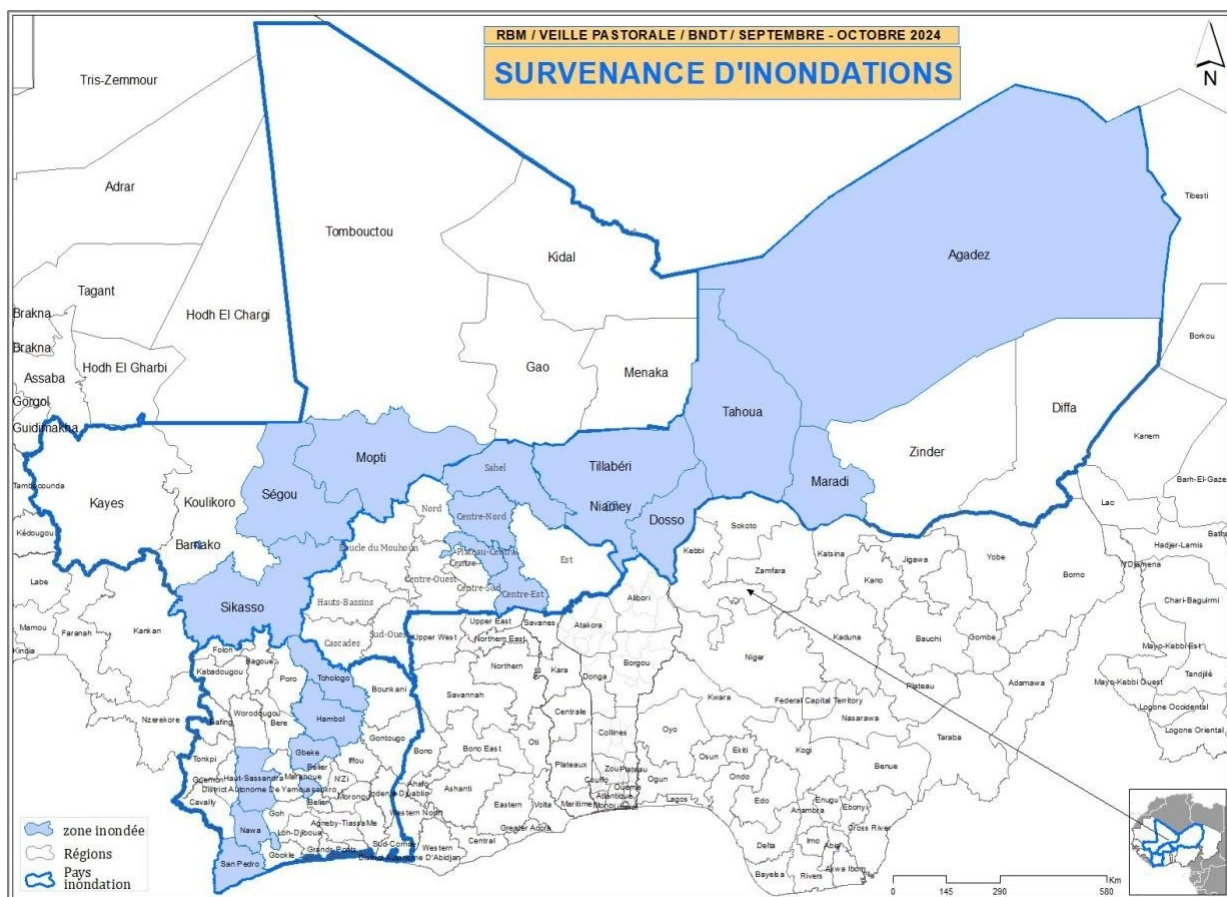
® Situation au Burkina Faso

- Régions affectées : Les régions du Sahel, du Centre-Nord, du Centre-Est et du Plateau-Central ont été les plus affectées. La pluie abondante a provoqué des crues des rivières et des inondations de vallées et de plaines.
- Période des inondations : Les fortes pluies se sont intensifiées à partir de septembre se poursuivant jusqu'en octobre, causant des inondations dans plusieurs localités rurales.
- Conséquences : En plus de l'isolement de villages entiers, des pertes importantes de cultures et de

pâturages ont été signalées. Certaines routes menant aux points d'abreuvement des animaux ont été coupées, et de nombreux points d'eau ont été contaminés, rendant l'approvisionnement en eau encore plus difficile.

® Situation en Côte d'Ivoire

- Régions affectées : Les principales zones touchées sont situées dans la région du Centre-Ouest (San Pedro, Daloa, Sassandra). Ces zones ont subi descrues majeures. San Pedro, un important port de commerce, a vu plusieurs de ses infrastructures inondées. Ce sont également des régions où les activités pastorales sont très présentes, avec de nombreux éleveurs transhumants. L'accès aux pâturages a été limité, les routes d'accès aux points d'eau ont été coupées, et de nombreux animaux ont été perdus ou se sont échappés. Dans les régions de Yamoussoukroet Bouaké, bien que les inondations aient été moins graves que dans le Centre-Ouest, les fortes pluies ont affecté ces zones. Bouaké qui est un carrefour de mobilité des éleveurs a vu de nombreux passages de troupeaux perturbés par des routes submergées.
- Conséquences des inondations sur les communautés pastorales : Les éleveurs transhumants qui traversent la Côte d'Ivoire pour conduire leurs troupeaux vers de nouvelles zones de pâturages ou vers les zones de marché ont été sévèrement affectés. Les inondations ont submergé les routes principales de transhumance, empêchant les déplacements des troupeaux entre le Nord et le Sud du pays. Dans certaines zones comme San Pedro et Daloa, les stocks de fourrages ont été inondés, empêchant les animaux de se nourrir correctement, poussant les éleveurs à chercher des alternatives, notamment par l'achat d'aliments de remplacement. Des pertes directes en bétail ont été rapportées, bien que dans des proportions moins sévères que lors d'autres catastrophes naturelles. Cependant, les animaux noyés ou piégés par la montée des eaux, notamment dans les zones rurales où les pâturages sont plus accessibles, ont été une perte significative pour les éleveurs.



Carte n°6 : Spatialisation des inondations.

→ Répercussion des inondations pour les communautés pastorales

Les inondations ont entraîné des répercussions assez graves sur les communautés pastorales, particulièrement en entravant l'accès aux ressources essentielles pour les éleveurs et leurs troupeaux.

- **Accès à l'eau pour les ruminants et les humains**
 - Perturbation des points d'eau
 - Augmentation des tensions autour de l'accès à l'eau
- **Perte de pâturages et de ressources fourragères**
 - Dégradation des pâturages
 - Difficulté d'alimentation des troupeaux
- **Perturbation des itinéraires de transhumance**
 - Enclavement des zones pastorales
 - Perturbation des itinéraires traditionnels
- **Perte de récoltes et d'infrastructures**
- **Accroissement des tensions sociales et sécuritaires**

Les inondations survenues entre septembre et octobre 2024 ont eu des impacts considérables sur les communautés pastorales du Mali, du Niger et du Burkina Faso. Elles ont exacerbé les défis liés à l'accès à l'eau, à la perte de pâturages et à l'affaiblissement des systèmes de mobilité du bétail. Face à une telle situation il conviendrait d'améliorer la gestion des ressources en eau, de renforcer les infrastructures

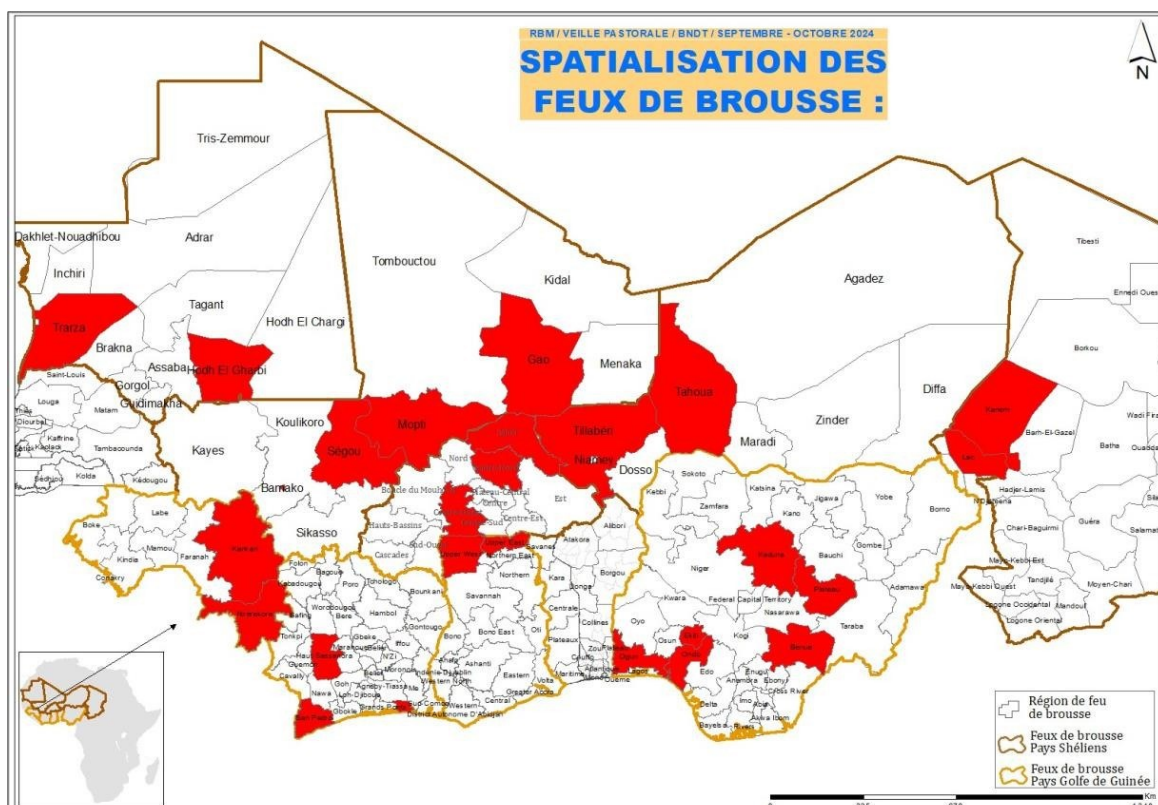
hydrauliques et d'adopter des stratégies de gestion des risques climatiques pour mieux soutenir la résilience climatique des communautés pastorales et gérer efficacement les prochaines inondations.

FEUX DE BROUSSE

Les feux de brousse sont un phénomène récurrent dans les pays du Sahel et de plus en plus dans les pays côtiers, particulièrement durant la saison sèche qui commence souvent à partir de la fin de la saison des pluies (en septembre). Ces incendies peuvent être déclenchés par des activités humaines telles que l'agriculture (brûlage de végétation pour préparer les terres agricoles), des pratiques pastorales, ou des phénomènes naturels.

→ État des lieux des feux de brousse

Au mois d'octobre 2024, des feux de brousse ont été signalés par les relais dans une dizaine de pays suivis dont le Mali (régions de Gao, Ségou et Mopti). Ces incendies ont occasionné des dégâts qui sont décrits dans l'encadré consacré à l'impact de ces feux sur les ressources pastorales et humaines. Au mois de septembre 2024, à Tin-Akof, dans la région du Sahel (Burkina Faso), un feu de brousse s'est déclaré et a ravagé une superficie de 25 hectares, sans toutefois causer de pertes en vies humaines, ni de mortalités animales.



Carte n°7 : Spatialisation des feux de brousse

Les incendies liés aux feux de brousse ont constitué une menace de grande ampleur pour les communautés pastorales locales, affectant directement leurs moyens de subsistance. Le 24 octobre 2024, un feu de brousse d'une forte intensité a dévasté plus de 3 800 hectares de terres agricoles dans la commune de Tabourkounoute, à Falmey au Niger. Bien qu'il n'ait pas fait de victimes humaines, il a causé des dégâts matériels considérables, menaçant la sécurité alimentaire et la stabilité des familles concernées. Dans la région de Gao, au Mali, un incendie de grande envergure a ravagé les pâturages situés au Nord-est de Tessit, atteignant les alentours du village au cours de la mi-octobre 2024. Un véhicule militaire, utilisé pour l'évacuation des populations a été pris dans le feu, mais aucune perte en vie humaine n'a été déplorée. Cependant, cinq (5) cases, ainsi que les matériaux et les récoltes qu'elles contenaient, ont été réduites en cendres.

D'autres incendies ont été signalés dans la région de Tillabéry à Bankilaré, où les flammes ont persisté pendant plusieurs jours, sans qu'un bilan des dégâts ne soit encore établi. Ces feux, qu'ils soient accidentels ou provoqués, perturbent gravement les moyens d'existence des communautés agropastorales dont les pâturages sont réduits à néant. Au cours de cette période, des incendies de brousse ont été recensés dans neuf pays d'intervention (Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad, Nigéria, Côte d'Ivoire et Guinée Conakry), créant des risques de dévastation des ressources naturelles qui constituent le substrat des activités agricoles et pastorales.



Ces feux de brousse ont été signalés dans des endroits stratégiques pour le pâturage des animaux. Ils font suite au passages dévastateur des bandits armés désireux de faire disparaître l'élevage de la zone et d'appauvrir les populations locales, afin de les contraindre à fuir. Des herbes et arbres ont été dévastés par le feu depuis de Tessit jusqu'à Bazi Gourma. De l'avis du chef de service des Eaux et Forêts d'Ansongo : « dans toutes les sept communes du cercle, des feux de brousse ont été signalés tant dans le Gourma comme dans le Haoussa. Le plus petit feu de brousse a été observé à Ansongo, à partir de Monzonga. On peut estimer que 17 000 hectares ont été brûlés. La cause de ces feux reste inconnue et les enquêtes sont en cours. Au total, 14 feux de brousse ont été identifiés dans le cercle d'Ansongo ».

On pourrait mentionner le cas spécifique d'un grand feu de brousse qui aurait ravagé en fin octobre les pâturages au Nord-est de Tessit. Les véhicules utilisés par l'armée pour transporter des volontaires mobilisés dans le cadre de la lutte contre les feux ont été calcinés. Toutefois, il n'y a pas eu de perte en vies humaines. 5 cases avec des matériaux ont été incendiées.

→ Autres phénomènes naturels

En septembre et octobre 2024, les signes de dégradation des ressources en eau et de la végétation ont été particulièrement préoccupants dans les pays du Sahel central, car cette période a marqué la transition entre la fin de la saison des pluies et le début de la saison sèche. Cette évolution du milieu naturel peut avoir des impacts directs sur les activités pastorales et sur les moyens d'existence des communautés dont l'activité repose sur l'exploitation des ressources naturelles. Nous présentons ci-dessous les principaux signes de dégradation qui ont été relevés sur le terrain durant cette période par les relais :

- **Réduction du niveau des cours d'eau et des réservoirs**

- Baisse du niveau des nappes phréatiques et des puits : Après la fin de la saison des pluies, les eaux souterraines qui se sont rechargées pendant la saison humide commencent à baisser. Dans certaines zones sahéliennes, quelques puits se sont asséchés où sont devenus de plus en plus difficiles à exploiter. Les communautés pastorales dont l'approvisionnement en eau potable dépend largement des puits ont commencé à exercer une pression accrue sur cette ressource ;
- Assèchement des cours d'eau temporaires : Les rivières et les cours d'eau temporaires bien alimentés par les précipitations ont commencé à se tarir. Cela a affecté l'approvisionnement en eau pour l'abreuvement des animaux, mais aussi l'agriculture dans certaines régions.

- **Dégradation de la végétation**

- Rétrécissement de la couverture végétale : En septembre et octobre, les terres qui ont été nourries par les pluies de la saison humide ont commencé à se dessécher, avec une diminution rapide de la verdure ;
- Fauchage prématuré de la végétation : Certains végétaux, y compris les herbes et arbustes, ont commencé à se lignifier rapidement sous l'effet de la chaleur et de la sécheresse croissante, ce qui réduit leur valeur nutritive pour les animaux ;

- Apparition de zones de désertification : Dans certaines régions durement affectées par la dégradation des terres, les relais l'existence de plage de sol nu, ce qui constitue un signe de désertification avancée. La perte de la couverture végétale et l'érosion du sol sont accélérées par la sécheresse prolongée, rendant difficile la régénération naturelle des terres.

- **Migration des communautés**

- En raison de la pénurie de l'eau et de la végétation, de nombreuses familles pastorales ont été contraintes de se déplacer pour rechercher des pâturages plus verts et des points d'eau, notamment dans les zones ayant bénéficié de précipitations plus abondantes. Ces déplacements peuvent entraîner une pression accrue sur les ressources disponibles dans les zones d'accueil et susciter des tensions avec les communautés hôtes, surtout en période de pénurie de ressources. La promotion de systèmes de gestion durable des ressources pastorales et le renforcement de la résilience des communautés sont cruciaux pour faire face à ces défis

ENCADRE N°4

EXISTENCE DE POCHEs DE SÈCHERESSE, DÉSORGANISATION DES ITINÉRAIRES DE TRANSHUMANCE ET RECOURS À DE NOUVELLES FORMES DE REGROUPEMENT DES ANIMAUX

Au cours de l'année 2024, la saison pastorale dans la région de Tcherkou (notamment à Sangou) a été marquée par une mauvaise campagne pastorale, avec des pâturages insuffisants et une difficulté croissante d'accès à des zones de fourrage de qualité. Cette situation a affecté la santé des troupeaux, avec des signes de déficience alimentaire et de stress thermique chez les animaux.

Dans la région de Karga, une forte concentration d'animaux en provenance du Burkina Faso, du Togo et du Ghana a exacerbé la pression sur les ressources en pâturages et les points d'eau. Cet afflux massif de troupeaux transhumants a entraîné des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles déjà limitées parce que les éleveurs locaux se sont trouvés confrontés à une concurrence accrue imposée par la présence de troupeaux étrangers.

La région de Walawala connaît une situation similaire, avec une concentration élevée d'animaux et une pénurie de ressources fourragères, ce qui rend le choix des itinéraires de déplacements des troupeaux particulièrement complexe pour les éleveurs.



TENDANCE DES PRIX DES PRODUITS AGROPASTORAUX

→ Évolution du prix moyen des petits ruminants et de l'aliment du bétail

• État des lieux

Les prix des petits ruminants ont connu une révision dans un contexte caractérisé par la fin de la saison des récoltes, l'abondance des récoltes agricoles, la réduction de la demande sur les marchés. Le mois de septembre a connu une forte baisse des prix, alors qu'en octobre les prix ont été plus élevés pour tous les produits selon la figure n° 6. La baisse des prix des petits ruminants et de l'aliment du bétail dans les pays du Sahel central entre septembre et octobre comparativement au bimestre précédent peut être expliquée par plusieurs facteurs économiques, environnementaux et saisonniers.

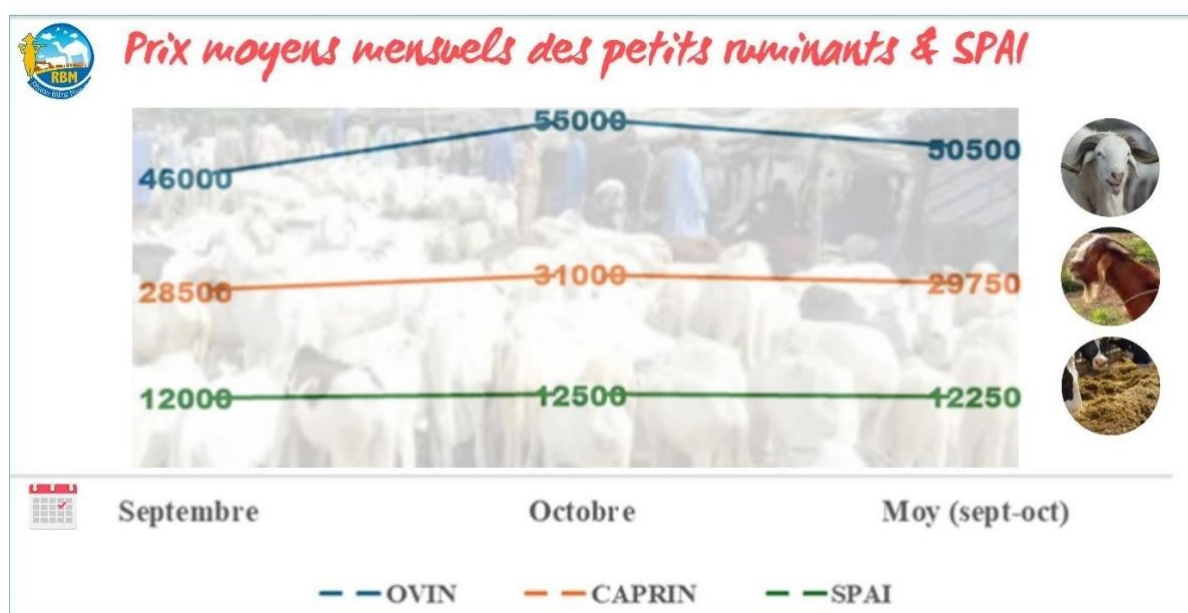


Figure n° 6 : Évolution comparatif du prix des petits ruminants et de l'aliment du bétail

• Facteurs ayant exercé une influence sur les prix

- Augmentation de la disponibilité des ressources alimentaires :

En septembre et octobre, la saison des récoltes touche souvent à sa fin, surtout dans les zones agricoles du Sahel. Les nouvelles récoltes de céréales (riz, mil, sorgho, maïs) commencent à être commercialisées sur le marché. Compte tenu de l'abondance des pâturages naturels disponibles, le besoin est limité de vendre des animaux, afin d'acheter des aliments du bétail ou du foin.

- **Saisonnalité des prix des animaux :**

Les prix des petits ruminants suivent un cycle saisonnier lié à la disponibilité des pâturages et des produits agricoles. Après la fin des récoltes (septembre - octobre), l'offre de ces animaux est généralement importante sur les marchés, alors que la demande peut baisser, entraînant une diminution des prix.

- **Mouvements de transhumance :**

Après la saison des pluies, les éleveurs peuvent conduire leurs troupeaux vers de nouvelles zones disposant de ressources pastorales plus abondantes (transhumance interne). Cela peut favoriser l'approvisionnement des marchés dans ces zones de repli où les animaux peuvent être nourris sans avoir besoin d'acheter des compléments alimentaires.

- **Afflux d'animaux en provenance de zones d'élevage :**

Après la saison des récoltes, il peut y avoir un afflux d'animaux provenant des zones rurales vers les marchés urbains, car les éleveurs cherchent à vendre leurs animaux pour acheter les provisions dont ils ont besoin (denrées alimentaires, aliments du bétail, intrants vétérinaires, vêtements, etc.). Cette offre accrue d'animaux sur les marchés peut faire baisser les prix, surtout dans les zones où la demande n'est pas suffisamment forte.

- **Réduction de la migration des animaux :**

Dans certaines régions, les éleveurs peuvent limiter leurs déplacements saisonniers pendant cette période qui précède les départs en transhumance. Dans ce cas de figure, l'offre pourrait être limitée sur les marchés où la demande est plus forte, si les éleveurs ne transportent pas des lots d'animaux commerciaux vers ces endroits.

- **Problèmes d'insécurité et déplacements :**

Dans plusieurs zones du Sahel, l'insécurité croissante peut perturber les circuits commerciaux, ce qui peut entraîner une baisse des prix à cause de la réduction de l'offre d'animaux sur les marchés ou de la faible présence des commerçants de bétail.

- **Fluctuation des prix des aliments du bétail :**

Après la période des récoltes, la disponibilité des fourrages naturels est plus importante, ce qui réduit la nécessité d'acheter des aliments du bétail. Cette baisse de la demande en intrants alimentaires favorise la diminution des prix de ces produits. De plus, la production locale de résidus cultureux pourrait augmenter après la récolte des céréales, contribuant à une offre plus importante et donc à la baisse des prix. Il convient de noter que les prix des ingrédients utilisés dans la fabrication des aliments du bétail (céréales, soja, maïs) peuvent fluctuer en fonction de la récolte. Si la récolte locale est bonne, les prix de ces matières premières peuvent être moins élevés, ce qui se répercute sur les prix des aliments du bétail.

→ Évolution du prix moyen des céréales

• État des lieux

Les prix des céréales ont aussi connu une révision à la baisse sous les effets combinés de plusieurs facteurs : (i) fin de la période de pénurie, avec la disponibilité des nouvelles récoltes ; (ii) amélioration de la sécurité alimentaire saisonnière ; (iii) réduction de la demande après la fête de Tabaski ; (iv) dynamique des marchés et compétitivité régionale ; (vi) amélioration de l'accès aux céréales locales, grâce aux circuits courts ; (vii) diminution de la dépendance aux céréales importées ; et (viii) impacts des politiques publiques de régulation des prix.

Une baisse importante des prix a été observée au mois d'octobre comparativement au mois de septembre qui a été caractérisé par des prix élevés pour tous les produits selon la figure n° 7. Comparativement à la période précédente, les prix des principaux produits céréaliers ont connu une baisse significative résultant dans une large mesure de l'augmentation de l'offre de céréales sur les marchés.

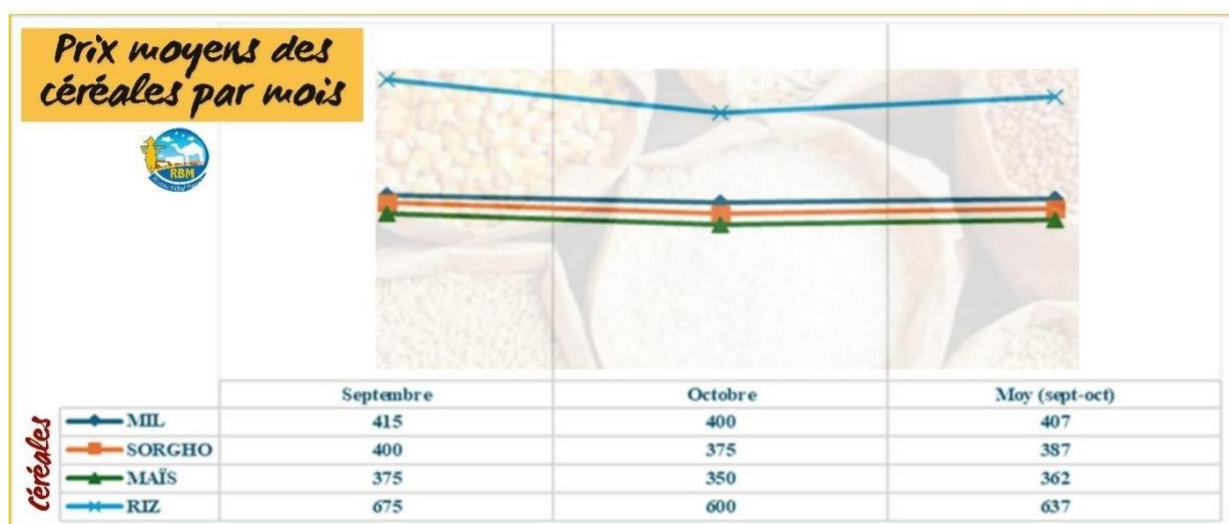


Figure n°7 : Prix moyens comparatifs des céréales par mois.

• Facteurs ayant exercé une influence sur les prix

Les mois de septembre et d'octobre marquent généralement la fin de la saison des récoltes dans le Sahel central. L'offre de produits céréaliers, comme le mil, le sorgho, le maïs et le riz devient abondante sur les marchés locaux. En juillet et août, les marchés sont souvent plus tendus car les stocks de céréales de l'année précédente sont épuisés et les nouvelles récoltes ne sont pas encore disponibles. Le bon niveau d'approvisionnement des marchés après la récolte entraîne une baisse des prix des denrées alimentaires.

D'autres facteurs ont également pu exercer une influence sur les prix, à savoir la réduction de la pression sur les stocks céréaliers, la constitution de stocks par les ménages, la diminution de la consommation après la fête de la Tabaski, les échanges transfrontaliers et le commerce régional, le renforcement du circuit de distribution local, l'amélioration des rendements agricoles favorisée par le niveau élevé des précipitations, la réduction des besoins en matière d'importations de vivres, le stockage de sécurité et la régulation des marchés.

CONCLUSION ET PROPOSITION DE PLAN DE REPONSE

En résumé, la période de septembre à octobre 2024 a été marquée par des conditions variables pour les pasteurs et leurs animaux dans plusieurs pays du Sahel. D'un côté, nous avons observé un bon état d'embonpoint et de santé des ruminants, ce qui témoigne de l'efficacité des pratiques d'élevage et de la disponibilité suffisante des ressources pastorales.

De l'autre, plusieurs zones ont été confrontées à des défis importants, notamment la forte concentration d'animaux dans le Sud du Mali et du Niger, ainsi que dans le Centre-Est du Burkina Faso. À cela s'ajoutent la pénurie des pâturages et les répercussions des inondations et des feux de brousse. L'évolution des prix des petits ruminants, des aliments du bétail et des céréales constitue une source supplémentaire de préoccupation pour les éleveurs, ce qui met en exergue la nécessité d'une action coordonnée.

La période actuelle est cruciale car la configuration de la campagne agropastorale est sujette à une libération de champs tardive et une descente précoce des animaux, ce qui présage de fortes tensions entre acteurs. À cela s'ajoutent des poches de sécheresse dans certaines zones de prédilection d'accueil du cheptel et des feux de brousse. Cela appelle à une vigilance de l'ensemble des acteurs, ainsi qu'à une intensification des actions et campagnes de sensibilisation de part et d'autre. Le RBM, avec l'appui des partenaires, va déployer les dispositifs de suivi de l'évolution de la situation en combinant différents outils (veille informative & TTT). À cet effet, des recommandations sont formulées en ce qui concerne certaines thématiques d'intervention :

→ Lutte contre les feux de brousse : Renforcer les dispositifs de surveillance des feux de brousse, notamment à travers l'aménagement de pare-feu et la mise en place de brigades communautaires mobiles de surveillance des feux de brousse.

→ Atténuation des impacts des inondations : Mise en place d'un dispositif de suivi des effets des inondations sur les familles d'éleveurs et d'agriculteurs, en vue de prendre en charge, de façon appropriée, les besoins des ménages affectés.

→ Soutien aux populations victimes des poches de sécheresses dans la partie Nord des pays : Procéder à l'évaluation rapide des besoins spécifiques de communautés pastorales et des communautés hôtes, assurer le suivi des mouvements du bétail et des dynamiques sociales et économiques et mettre en œuvre des initiatives de soutien au renforcement de la cohésion sociale, afin de prévenir les tensions entre communautés hôtes et populations déplacées.

→ Maîtrise des nouvelles pathologies : Renforcer le contrôle et la surveillance épidémiologique dans les zones frontalières

→ Lutte contre le vol de bétail : Mettre en place un dispositif s'appuyant sur des actions qui visent à : (i) promouvoir et renforcer les alertes spécifiques portant sur le vol du bétail ; (ii) documenter les stratégies par les communautés développées dans le cadre de la lutte contre le phénomène ; et (iii) développer des campagnes de sensibilisation et de promotion de la paix, en y impliquant toutes les couches sociales, particulièrement les jeunes.



La Fête des éleveurs : Warosso (Niger 2024)





Réalisé avec l'appui technique et financier



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



Réseau Billital Maroobe :
BP : 10 648 Niamey, Niger - Tél : +227 20 74 11 99
www.maroobe.com